



Convention des Maires
pour l'Afrique subsaharienne

EFFETS BENEFIQUES DE LA CONVENTION DES MAIRES POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : CAS DE LA PREFECTURE DU ZIO

Présenté par M. **ETSE Kodjo Kadévi**,
Biogéographe, Administrateur Civil Principal,
Préfet de Zio (TOGO)

Plan de la présentation

- 1- Bref aperçu sur le togo
- 2- Contexte environnement – energie
- 3- Rappel sur la Convention des Maires pour l'Afrique Subsaharienne (COMSSA)
- 4- Actions de la COMSSA dans la préfecture du zio à travers le projet de Tsévié
- 5- Impacts des actions de la COMSSA dans la préfecture du zio
- 6- Vision de la préfecture du zio et perspectives souhaitées

1- BREF APERÇU SUR LE TOGO

- Pays côtier de l'Afrique de l'ouest, Le Togo est assimilé à un corridor qui s'étire sur 650 km de long entre: le Ghana à l'Ouest, le Bénin à l'Est ,
- Avec une côte d'environ 50 km, le Togo a une superficie de 56 600 km².
- Population: 7 352 781hbts (2018)
- PIB/hbts: 672 \$ US (2018)



2- CONTEXTE ENVIRONNEMENT - ENERGIE

- Pays à climat tropical (800-1200mm), le Togo a une couverture forestière de 24,24 % (IFN 2016)

Comme dans toute l'Afrique, le défis énergétique est considérable

- L'énergie d'éclairage est quasi totalement tiré des sources traditionnelles (barrage hydroélectrique, centrale thermique).
- L'énergie domestique de cuisson est essentiellement tiré de la biomasse, ce qui impacte significativement l'environnement.

- le taux d'électrification global est de 44,3% avec des contrastes entre le milieu urbain (80%) et celui rural (8%)
- Très faible niveau de pénétration des énergies renouvelables.

C'est dans ce contexte qu'a intervenu la convention des maires pour l'Afrique subsaharienne à travers le financement via l'UE du Programme de Promotion de l'Energie pour le Développement qui vise à faciliter l'accès des populations aux services énergétiques durables et efficaces dans la ville de Tsévié et de quelques villages satellites.

3- RAPPEL SUR LA CONVENTION DES MAIRES POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE (COMSSA)

Objectif de la COMSSA

**Accroître les capacités des villes pour faciliter
l'accès aux services énergétiques suffisants,
durables et propres aux populations.**



Financement de la COMSSA:

COMSSA est financé par l'Union européenne pour soutenir les villes d'Afrique Subsaharienne dans leur lutte contre le changement climatique.

4- ACTIONS DE LA COMSSA DANS LA PRÉFECTURE DU ZIO À TRAVERS LE PROJET DE TSÉVIÉ

- Installation des kits solaires de grande capacité dans 7 écoles et centres de santé (CEG Lilikpoé, CEG Havé Kodjo, CEG Adangbé, USP Gapé-Avégan, USP Havé, USP Yobo-sédjro, USP Adangbé);
- Installation des lampadaires solaires dans certaines villages de la préfecture (Assomé, Lébé, Adangbé, Golowou, Djogbé)
- Distribution des foyers améliorés dans certains cantons (Gblainvié, Davié, Assomé, Gbatopé).

5- IMPACTS DES ACTIONS DE LA COMSSA DANS LA PRÉFECTURE DU ZIO

IMPACTS DIRECTS

- Contribution à l'amélioration du fonctionnement des services publics essentiels (centres de santé, écoles)
- Contribution à l'atténuation de l'insécurité dans les localités bénéficiaires
- Contribution à la réduction de la pression sur la biomasse
- Eveil des populations sur la question de préservation de l'environnement

IMPACTS INDIRECTS

- Contribution à la mise en œuvre des politiques publiques sociales (santé, éducation)
- Contribution à la réduction de la fracture numérique entre le milieu rural et celui urbain
- Inclusion énergétique: accès à l'électricité avec effet psychologique qui contribue à la réduction de l'exode rural

6- VISION DE LA PRÉFECTURE DU ZIO ET PERSPECTIVES SOUHAITÉES

Actuellement, la préfecture du Zio a quatre (4) communes (Zio 1, Zio 2, Zio 3 et Zio 4). Notre vision est de doter les populations de cette préfecture des sources d'énergie propre (énergie solaire).

Il s'agira pour nous de mettre à l'échelle l'expérience pilote de la ville de Tsévié dans toute la préfecture, voire au-delà.

Ce vœux s'aligne sur celui national qui souhaite qu'à partir du mix énergétique, le Togo puisse arriver à un taux d'électrification de 100% à l'horizon 2030.

Ce vœu est clairement exprimé dans le plan national de Développement (PND 2018-2022)

consulter sur www.republiquetogolaise.com/pnd



MERCI
pour votre aimable attention

